



*L'année dernière, pour des raisons de santé, je n'avais pas pu écrire le rapport moral pour l'Assemblée Générale. C'est le vice-président, Jacques Redoux, qui avait assuré cette tâche et je l'en remercie. C'est d'ailleurs une des conditions que j'avais émises quand j'avais proposé ma candidature à la présidence de la CRIIRAD, que je sois secondé par au moins un vice-président et que celui-ci soit Jacques. J'ai confiance en lui, il est posé, réfléchi, patient et s'il lui arrive de me remettre à ma place, c'est toujours à propos et dans un bon état d'esprit. Et puis il y a aussi le Bureau dont j'ai envie de vous parler car il œuvre souvent incognito bien que faisant un travail extraordinaire. En plus du président et du vice-président, il y a Marie-Noëlle, secrétaire en cheffe, qui prépare les ordres du jour et qui fait des comptes rendus aux petits oignons ; Danièle, secrétaire adjointe, qui est aussi en charge des salons, un sacré boulot ; Olivier, trésorier principal, avec lui les centimes ne font pas les malins, ils sont au garde-à-vous ; Michel, trésorier adjoint, plus discret, est un poète qui s'occupe des fleurs et des espaces verts autour du bâtiment. Pour finir, Roland, porte-parole rattaché au Bureau et qui, tout en parcourant la France au nom de la CRIIRAD, nous fait profiter de sa sagesse et de sa grande expérience. Cette équipe est régulièrement au travail car les dossiers à traiter ne manquent pas ; l'avenir de la CRIIRAD est en partie entre ses mains. Elle se réunit in visio plusieurs fois par mois (et plus si nécessaire) et échange régulièrement par messagerie. Ce travail est à saluer car toutes et tous sont bénévoles et ne regardent pas les heures passées pour faire avancer la cause défendue par l'association. Je n'oublie pas non plus le Conseil d'Administration qui se réunit tous les mois et qui valide par un vote les propositions faites par le Bureau. Le CA est composé du Bureau, mais aussi de Jacqueline, Estelle, Jean-Noël, Michel, Antoine, Gilles, Sylvain. 14 personnes au service de la CRIIRAD qui s'investissent en fonction de leur disponibilité. Au niveau salarié, nous avons eu le plaisir, en début d'année, d'accueillir Elodie Weber en tant que responsable de la communication.*

*37 ans, c'est l'âge de la CRIIRAD mais aussi le temps qui nous sépare de l'accident majeur du réacteur 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl. 37 ans, c'est également un peu plus que la première période physique du Césium 137 qui a contaminé une grande partie du territoire national. Encore 263 ans et cet élément radioactif aura pratiquement disparu. Le césium 137 est pourtant un élément à vie courte. Il n'est pas concerné par Cigéo, à Bure, à la frontière de la Meuse et de la Haute-Marne, le Centre de Stockage Géologique en grande profondeur dont la DAC (Demande d'Autorisation de Création) a été déposée par l'ANDRA le 16 janvier 2023. Ce centre est destiné aux déchets HA et MA-VL (Haute Activité et Moyenne Activité à Vie Longue), pour des centaines de milliers d'années. La CRIIRAD avait pourtant mis en évidence, dans l'étude d'impact qui a servi de support à la DUP (Demande d'Utilité Publique), de nombreuses anomalies, erreurs,*

*approximations...Qu'à cela ne tienne, le même texte a été utilisé pour la DAC ! Cela est plutôt inquiétant, je dirai même angoissant quand on sait que ce projet est censé préserver la sécurité pour les centaines de générations à venir.*

*Le problème des déchets nucléaires n'étant pas résolu, on aurait pu penser que des responsables sages, fassent une pause pour se donner le temps de trouver une solution acceptable, mais non, le Président de la République a décidé tout seul, de relancer un nouveau programme nucléaire avec six EPR2 dans un premier temps, avec leur cohorte de déchets supplémentaires. Inscrit dans la loi, un débat public devait précéder tout vote parlementaire mais une fois de plus il n'en sera rien. Le public n'a jamais été associé au choix concernant l'énergie nucléaire, alors que dans la Constitution, il est écrit que toute personne a le droit de participer à l'élaboration des décisions.*

*Comme une difficulté ne va malheureusement jamais seule, cette année, la CRIIRAD est confrontée à un déficit financier majeur qui se chiffre aux alentours de 90 000 euros et cela s'explique de différentes façons. Il faut remonter à l'année 2016 où le Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de supprimer les aides au soutien du fonctionnement des balises de la vallée du Rhône, pour un montant avoisinant les 160 000 euros. Un trou que la CRIIRAD a comblé dans les comptes précédents, en faisant appel aux donateurs, en utilisant le reste de la totalité des fonds dédiés de 2020. La baisse naturelle de l'emprunt lié au bâtiment, le premier don du Fonds CRIIRAD ou le financement participatif ont participé à l'équilibre de l'exercice 2021. Dans le prévisionnel 2022, nous avons annoncé que l'équilibre du budget 2022 serait fortement dépendant de la réalisation de projets en cours de discussion depuis plusieurs mois (notamment de formations d'ONG étrangères) mais dont la réalisation n'était pas encore assurée. La guerre en Ukraine est venue confirmer ce pressentiment. Vous trouverez tous les détails dans le rapport financier et dans le rapport d'activité.*

*Cependant, n'en doutez pas, face à cet état de fait, le Bureau et le Conseil d'Administration prennent cette situation très au sérieux. Depuis des semaines, de nombreuses réunions ont principalement pour ordre du jour l'équilibre financier de l'association. Nous travaillons pour, dans un avenir que nous espérons le plus proche possible, pouvoir proposer les solutions qui s'imposent afin de sortir de cette impasse. Une chose est sûre, toutes et tous ensemble, nous devons donner le meilleur de nous-mêmes.*

*Didier Glatigny,*

*Président*